

2



Le Lido

de Sète à Marseillan

2/ VISITE DE CHANTIER
2 0 0 8 - 2 0 0 9



Thau Agglomération s'engage dans la protection de ses Lidos

SOMMAIRE

ÉDITO	3
RAPPEL DES OBJECTIFS DU CHANTIER	4
LE REcul DE LA ROUTE	6
CÔTÉ SÈTE	8
CÔTÉ MARSEILLAN	10
DES DUNES RECONSTRUITES	12
LA FLORE RARE SAUVEGARDÉE	14
LES ÉTAPES À VENIR	16
UN FINANCEMENT PARTAGÉ	18
INFO LIDO	19



Edito



Le territoire de Thau Agglomération étire entre mer et étangs un ruban de plages de sable - des lidos - de près de 20 kilomètres.

D'une qualité exceptionnelle cet environnement est aujourd'hui fragilisé. C'est pourquoi, depuis l'automne 2007, Thau Agglomération réalise sur le lido de Sète à Marseillan un programme d'aménagement durable parmi les plus importants du littoral méditerranéen.

Thau Agglomération prépare également une deuxième opération de protection, sur le lido de Frontignan, à l'est de son littoral.

Pour réaliser le programme en cours entre Sète et Marseillan, Thau Agglomération, maître d'ouvrage, a pu associer autour d'elle tous les grands acteurs publics : l'Europe, l'Etat, la Région Languedoc-Roussillon et le Département de l'Hérault.

Une union indispensable pour protéger et transmettre le patrimoine naturel de Thau Agglomération.

Pierre Boulidoire

*Président de Thau Agglomération
Maire de Frontignan la Peyrade*



En même temps que l'environnement, la sauvegarde du lido de Sète à Marseillan protège les activités économiques présentes sur le site et autour : viticulture, conchyliculture, métiers de la mer, tourisme. Elle permet à la plage de Brassens et d'Agnès Varda de poursuivre son rayonnement culturel.

François Comminhes

*Vice Président de Thau Agglomération
Maire de Sète*



Avec les aménagements routiers et urbains en cours, Marseillan, qui compte près de 60.000 habitants l'été, s'adapte enfin à sa vocation touristique. Les sites remarquables de la commune en front de mer comme au bord de l'étang de Thau n'en seront que mieux protégés dans l'intérêt de tous.

Yves Michel

*Vice Président de Thau Agglomération
Maire de Marseillan*



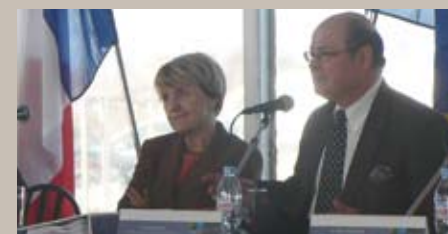
RAPPEL DES OBJECTIFS DU CHANTIER

C'est parti !

Le 30 octobre 2007, les premiers engins ouvrent le chantier routier sur l'ex RN 112, simultanément à Sète et Marseille.

Le 4 décembre suivant, c'est le lancement officiel à l'échelle européenne. Mme Danuta Hübner,

Commissaire européenne, chargée de la Politique Régionale vient sur la plage donner le coup d'envoi du chantier en présence des grands partenaires publics du projet : M. Georges Frêche, Président de la Région Languedoc Roussillon, M. André Vézinhet, Président du Conseil Général de l'Hérault et M. François Commeinhes, alors Président de Thau Agglomération.



RAPPEL DES OBJECTIFS DU CHANTIER

Destiné à protéger un patrimoine environnemental et des activités économiques, le programme de sauvegarde du Lido s'attache au cours de l'hiver 2007-2008 à réaliser 3 grandes opérations :

- Reculer la route littorale du front de mer contre la voie ferrée.

Le chantier a pour objectif principal de reconstituer et de protéger la plage.

En reculant l'ancienne RN 112 de quelques centaines de mètres, celle-ci va pouvoir de nouveau jouer son rôle de stabilisateur.

En cas de houle, la plage ayant retrouvé une largeur nécessaire à l'étalement des vagues, celles-ci ne viendront plus se fracasser directement sur la route et son enrochement,

mais seront absorbées par la bande de sable.

Le cycle naturel d'apports en sédiments sera dès lors rétabli et l'érosion durablement contenue.

- Reconstituer le cordon dunaire et protéger les dunes anciennes.

Le cordon dunaire avec une plage large de 70 mètres constitue l'une des principales protections du littoral. Par ailleurs, le chantier s'est attaché à reconstituer le profil de la dune et à le fixer à l'aide de ganivelles, pièges à sables en bois de châtaignier.

- Sauvegarder la flore du Site.

La sauvegarde de la flore remarquable du site s'effectue, elle aussi, en parallèle des travaux sur la route et la plage. Les rhizomes et graines de plantes

rare, à l'instar de 1500 bulbes de Lys de mer sont déplacés au fur et à mesure du chantier pour être réimplantés vers d'autres sites du Lido.

L'ensemble de ces opérations s'effectue sous le contrôle du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables et de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et sont l'application de mesures compensatoires prévues dans l'arrêté préfectoral.

Pendant cinq ans, Thau Agglomération effectuera un suivi chaque printemps qui sera intégré aux différents plans de gestion des sites d'aménagement.





LE REcul DE LA ROUTE

Premier axe du programme de réaménagement du Lido, le déplacement de l'ancienne RN 112.

La suppression de ce « point dur » constitué de roches et de bitume a été considérée comme la seule solution efficace pour une protection durable du Lido.

Elle rend par ailleurs possible la restauration du cordon dunaire du bord de mer et l'élargissement de la plage.

En reculant la route littorale, le chantier assure la pérennité de cet axe de communication.

La nouvelle route implantée le long de la voie ferrée (à une centaine de mètres de son ancien emplacement) est conçue de façon à permettre une circulation fluide tout au long de l'année. Elle s'inscrit par ailleurs dans un environnement d'exception ce qui rendait nécessaire une série de nouveaux aménagements. La largeur de la route doit être réduite à 6 mètres et des dispositifs techniques rendent d'ores et déjà impossible le stationnement sur les bas côtés (plots, barrières, plantations).

L'objectif est d'éviter le stationnement anarchique tout en sécurisant la circulation.

Trois aires de stationnement de 990, 950 et 450 places seront réparties le long du tracé soit un total de 2390 places. Plantées de pins, ces dernières seront situées au niveau du château de Villeroy, du Castellàs et à l'entrée de Marseillan. Une aire de stationnement en épis de 600 places est déjà implantée entre le site Listel et le quartier sétois de Villeroy.

Ce dispositif est complété par la création en cours de sept giratoires qui permettront à terme un accès sécurisé aux aires de stationnement tout en favorisant la limitation de la vitesse sur l'ensemble du tracé.





CÔTÉ SÈTE :
DU TRIANGLE
DE VILLEROY
AUX TROIS DIGUES



En juin 2008, la nouvelle route est réalisée sur 4 kilomètres entre le Triangle de Villeroy et les Trois digues. La vitesse y est limitée à 70 km/h (50 à l'approche des giratoires) et le dépassement est désormais interdit, y compris pour les 2 roues.

Des bordures latérales et un terre-plein central séparant les 2 voies de circulation sur le tronçon structurent une conduite souhaitée sous le signe de la modération.

Enfin, une « voie verte », c'est-à-dire à partager entre piétons et cyclistes est ouverte aux usagers entre le parking de Villeroy et les Trois Dignes.

La chaussée de cette nouvelle route est, quant à elle, plus écologique.

En effet, celle-ci est construite avec des revêtements en enrobés de surface fabriqués à basse température et sa structure provient des matériaux de démolition de la route existante.

Tandis que la fabrication traditionnelle demande de chauffer à 160°C, cet enrobé « nouvelle génération » est fabriqué à 90°C, limitant ainsi la consommation de gaz et de fuel ainsi que les émissions de CO².

Le chantier recycle par ailleurs la plupart des

matériaux, la quasi-totalité des deux premiers kilomètres de l'ancienne route ayant pu être réutilisés pour la construction de la nouvelle.

Ces procédés spéciaux s'inscrivent dans la démarche de développement durable engagée par Thau Agglomération sur ce chantier:

Côté stationnement, un parking en épi (600 places) parallèle à la route sur la portion de Villeroy à Listel ainsi qu'un parking provisoire de 400 places aux Trois Dignes sont déjà livrés.

Une voie de bus en site propre est désormais mise en service jusqu'au domaine de Listel.

À Villeroy, le printemps 2009 a vu la mise à disposition au grand public d'un grand sanitaire équipé de WC, d'un espace pour changer les enfants, de douches, lavabos et d'un local technique.

Juste avant les Trois Dignes, c'est un espace sanitaire équipé pour les handicapés qui a été installé.



Les « plus » du chantier

Réutilisation des matériaux récupérés

Utilisation d'un revêtement plus écologique

Une piste cyclable à base de végétaux

Transplantation de plantes rares pour assurer leur sauvegarde



CÔTÉ MARSEILLAN : DU CASTELLAS À MARSEILLAN PLAGE





Le 15 octobre 2008 le prolongement (sur 800 mètres) de l'avenue de la Méditerranée et son raccordement au « Pont du Maire » ainsi que le barreau routier reliant le Domaine de Vassal au camping du Castellans sont mis en service. Cette portion fait partie des aménagements prévus à l'entrée Est de la commune et rendus nécessaires par le déplacement de la route littorale contre la voie ferrée pour lutter contre l'érosion du Lido (ci-dessus).

La nouvelle route permet également une meilleure liaison entre Marseillan et Marseillan-plage (ci-contre).

Au printemps 2009, s'ouvre le tronçon routier situé entre le Grau du XV^{ème} et le Castellans (ci-dessous).



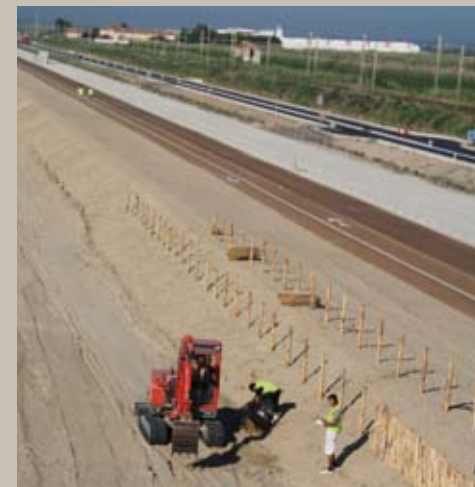
DES DUNES RECONSTRUITES



Au bout de Villeroy, depuis le mois de Juin 2008, s'étale désormais une plage de 50 mètres de large. Elle résulte, d'une part, du recul de la route qui a permis de gagner une bande de 30 mètres de sable et, d'autre part, d'un réensablement de 30.000 m³ puisés un peu plus à l'ouest sur le Lido et déversés dans l'eau. S'y ajoutent 46.000 m³ de sable récupérés sous l'ancienne route ayant fait l'objet d'une purge permettant d'évacuer parpaings et cailloux.

Sur quatre kilomètres, entre Villeroy et Listel, le cordon dunaire a refait son apparition.

Le chantier visant à reconstituer le profil de la dune et à le fixer à l'aide de ganivelles (pièges à sable en bois de châtaigniers) s'achèvera par la plantation de Oyats choisis pour assurer la couverture végétale de cette nouvelle dune.





LA FLORE RARE SAUVEGARDÉE





En parallèle des travaux, une opération de sauvegarde de la flore remarquable du site a été lancée.

En début d'été, faisant suite aux premiers transferts de 1500 bulbes de Lys de mer puis d'Althénie réalisé au mois de février dans une marre artificielle de 1700 m², Thau Agglomération fait déplacer des rhizomes et des graines de plantes rares. Deux mares artificielles accueillent les banques végétales transférées.

Enfin, en janvier 2009, le pied unique d'une plante extrêmement rare : la Barbe de Jupiter, est déterré, transporté, puis réimplanté sur le terrain du Conservatoire du Littoral, site protégé.

Un comité de pilotage pour la gestion du Gourg de Maldormir, espace très riche constitué de mares temporaires est mis en place en novembre 2008, afin de préparer un plan de protection.

Toutes ces actions menées sont dans la lignée de l'ensemble des mesures environnementales menées par Thau Agglomération afin de rendre le site du Lido à ses cycles naturels.

Durant 5 ans, chaque printemps, Thau Agglomération effectuera un suivi qui sera intégré aux différents plans de gestion des sites d'aménagement.





LES ÉTAPES À VENIR

Protection maritime complémentaire.

Été 2009 :

Lancement des procédures réglementaires comprenant une enquête publique qui devrait aboutir sur un arrêté préfectoral d'autorisation au deuxième trimestre 2010.

Finalisation des aménagements routiers : tronçon compris entre les Trois Dignes et le Castellàs.

Hiver 2010-2011 :

Expérimentation de deux procédés de protection : un atténuateur de houle et un système de drainage de la plage.



UN FINANCEMENT PARTAGÉ

Le projet porté par Thau Agglomération fait l'objet d'un large consensus.

**L'Europe, l'Etat, la Région Languedoc-Roussillon,
le Département de l'Hérault :**

l'ensemble des partenaires institutionnels participent à l'opération.

Site pilote européen, il bénéficie des mesures de protection du littoral du Fonds Feder - Le Lido fait également partie des 8 sites emblématiques du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIADT) en Languedoc-Roussillon.

Il s'inscrit également dans les projets de gestion durable du littoral du Contrat de Plan Etat-Région Languedoc-Roussillon 2007-2013, dans la politique environnementale du Conseil Général de l'Hérault.



Montage financier

Le montant total de l'opération est estimé à environ 55 millions d'euros. L'investissement prévisionnel relatif à la première phase des travaux, octobre 2007 à juin 2009, s'élève à 25,7 millions d'euros, financé par l'Europe (20%), l'Etat (30%), la Région Languedoc-Roussillon (15%), le Département de l'Hérault (15%) et Thau Agglomération (20%).

PLAN DE FINANCEMENT DU LIDO PHASE I 25,7 M€

	Tranche 1 (T1)	%	Tranche 2 (T2)	Phase I (T1 + T2)
Département de l'Hérault	2 355 000	15	1 395 000	3 750 000
Région Languedoc-Roussillon	2 355 000	15	1 395 000	3 750 000
Etat	FNADT	30	en cours	
	CPER		en cours	
Europe/FEDER	3 220 630	20	en cours	
Sous total subventions	12 560 000	80		
Thau Agglomération	3 140 000	20	en cours	
TOTAL	15 700 000	100	10 000 000	25 700 000

INFO LIDO

Les médias suivent l'opération de sauvegarde du Lido :

Télévision

- JT TFI, France 2, France 3
- Thalassa

Presse Quotidienne

- Midi-Libre
- L'Indépendant
- La Dépêche du Midi
- L'Hérault du Jour
- Le Parisien / Aujourd'hui en France
- Les Echos

Presse Hebdomadaire

- La Gazette de Montpellier
- La Gazette de Sète

Presse magazine

- Terre Sauvage
- La Gazette des Communes
- Le Moniteur des Travaux Publics

Radio

- France Bleu Hérault
- RTL ...

En savoir plus :

www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr/grandsdossiers/missionlittoral/grandsprojets
→ présentation des huit opérations régionales de réhabilitation des sites côtiers.

www.interreg-messina.org
→ présentation du programme européen de sauvegarde des côtes et des littoraux européens.

www.beachmed.it
→ présentation du programme européen Beachmed.

www.euroSION.org
→ problématique de l'érosion à l'échelle européenne de sauvegarde du Lido.





Direction de la Communication
Immeuble «Le Président»
Route de Sète B.P. 18
34540 Balaruc Les Bains

Service Communication
Tél. : 04 67 51 61 23

Service Espaces Naturels
Tél. : 04 99 57 23 03

Service Politiques Contractuelles et de Coopération
Tél. : 04 67 51 62 65

www.thau-agglo.fr

